



BPJEPS ANIMATION SOCIALE

Rentrée décembre 2023

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur social auprès des enfants, des personnes âgées, en situation d'exclusion ou de handicap
- Médiateur dans des associations (mission locales, CHRS, associations de quartiers, écoles spécialisées, collectivités...)

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS (1)

- Justifier de 200H d'expérience minimum d'animateur auprès de tout public ou être titulaire d'un diplôme de la liste (1)
- Avoir 18 ans
- Remettre le dossier de candidature avec tous les justificatifs
- Réussir les tests et exigences préalables (1)
- Réunions d'information collectives préalables (1)

EXAMEN – DIPLÔME, MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Diplôme de niveau 4** (équivalent BAC)
- **2 épreuves certificatives** valident les 4 UC : l'une en situation pratique, l'autre sous forme de réalisation et soutenance d'un dossier – épreuves préparées en examens blancs et mises en situation (voir planning de formation)
- **N°RNCP : 28557 - Certif info : 93227**

POURSUITES D'ÉTUDES

- Permet d'accéder au DEJEPS
- Permet d'accéder aux concours de niveau III (DUT Carrières Sociales, Infirmier, Éducateur spécialisé...)

QUELQUES CHIFFRES (1)

Session de 2021/2022 :

- 94 % des candidats présentés ont obtenu leur examen
- 3 mois après leur sortie de formation :
 - ✓ 67 % sont en emploi dans le secteur de l'animation sociale

TARIFS (1)

- **Formation Continue** : Cycle complet : **7342 €** pour 11 mois, (dec 2023 à oct 2024), Tous publics, (demandeurs d'emploi, salariés...), possibilité d'aide au financement via un OPCO, Pôle emploi, l'AGEFIPH, le compte CPF...
- **Apprentissage** : financement via l'OPCO du maître d'apprentissage, tarif selon le barème France Compétences
- Tarif adapté à la durée de formation (équivalences), **devis sur simple demande**
Nous consulter pour étudier la possibilité de prise en charge financière selon votre situation.

ACCESSIBILITÉ/HANDICAP

- Accessibilité à la formation : Notre référente handicap étudie avec vous vos besoins d'aménagements : contact tel 05 65 47 00 60 ou mail : delphine.gayraud@mfr.asso.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

31 DURÉE

- Session de 1421 heures, de novembre à octobre
- 644 h en centre de formation
- 777 h en entreprise

R YTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR par mois
- 2 semaines en entreprise par mois

S TATUTS

- **Formation continue** tous publics, salariés et demandeurs d'emploi, prise en charge possible des coûts pédagogiques, nous étudions chaque situation sur demande
- **Apprentissage** jusqu'à 30 ans et plus si TH (financement via l'OPCO du maître d'apprentissage)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : Mon compte CPF, plan de formation, financement perso...)

FORMATION en ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Maisons de retraite, EHPAD
- Centres sociaux, associations de quartiers, CHRS,
- Maisons des jeunes et de la culture, centres de loisirs
- Établissements d'accueil des personnes en situation de handicap, hôpitaux, écoles spécialisées
- Collectivités territoriales, ...

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE STAGIAIRE/APPRENTI EN ENTREPRISE

- Intégration dans l'équipe et le projet de l'établissement de stage/apprentissage
- Connaissance des publics fragilisés
- Conception et réalisation d'un cycle d'animation en cohérence avec le public et la structure
- Encadrement en autonomie de séances d'animation

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

(1) Détails et mise à jour sur notre site internet

www.mfrdenaucelle.fr

sur
11 mois

Formation
adultes

Formation
continue ou
Apprentissage

La FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

La formation comprend 4 Unités Capitalisables :

□ **UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure** (Communiquer dans la vie professionnelle, considérer les caractéristiques des publics dans leur environnement...)

□ **UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure** (Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation)

□ **UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale** (organiser, gérer et évaluer les activités, Encadrer un groupe en activité d'animation sociale, Accueillir les publics)

□ **UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale** (situer son activité dans un territoire – Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale...)

Les +

MOBILITE INTERNATIONALE :

- Ouverture au monde et aux autres : 2 semaines de stage pour observer les pratiques d'autres pays européens

SUIVI INDIVIDUALISÉ

- Petits groupes (15 à 18 pers par session), Accompagnement au plus près du projet professionnel de chaque stagiaire

AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS

- Organisme agréée DRAJES n°9381309

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Lien permanent avec le monde du travail via l'alternance
- Équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, d'intervenants spécialisés, et en partenariat avec des structures professionnelles actives.

SITE DE FORMATION

MFR de NAUCELLE – CFA

7 rue de Villelongue - 12800 NAUCELLE

TEL 05 63 47 00 60

Mail : mfr.naucelle@mfr.asso.fr

Siret 788 185 528 000 23

Vos interlocuteurs : tel 05 65 47 83 71

Jean-Marc BIOLLEY Responsable

Pédagogique et suivi entreprise :

Jean-marc.biolley@mfr.asso.fr

Nathalie MOUY Administration formation

continue et apprentissage : nathalie.mouy@mfr.asso.fr